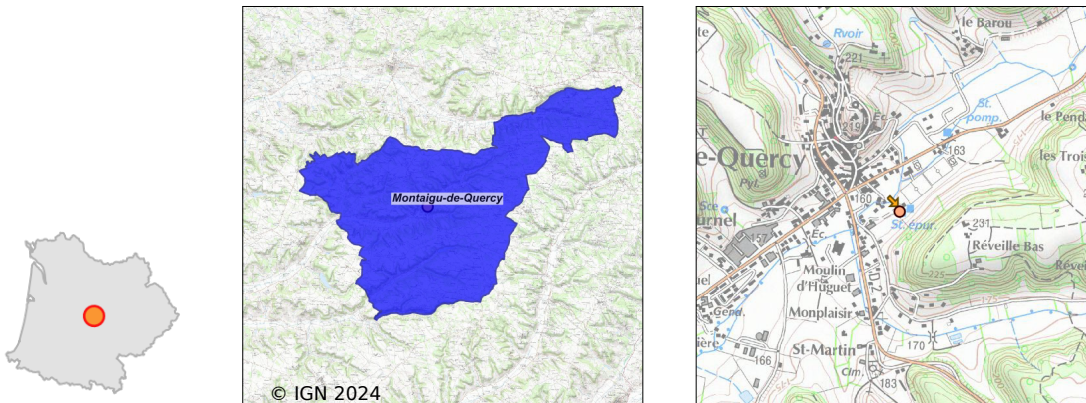


Système d'assainissement 2022

MONTAIGU DE QUERCY (COMMUNALE)

Réseau de type Séparatif



Station : MONTAIGU DE QUERCY (COMMUNALE)

Code Sandre	0582117V002
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE MONTAIGU DE QUERCY
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	janvier 1987
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	800 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	43 Kg/j
Charge nominale DCO	86,4 Kg/j
Charge nominale MES	56 Kg/j
Débit nominal temps sec	120 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	File 1: Lits de séchage
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	542 195, 6 361 988 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - La Petite Séoune

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Montaigu-de-Quercy depuis 1996

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau est de type séparatif et comprend 3 postes de relevage (dont 1 qui ne fonctionne que l'été sur la base de loisirs). Sur les postes de relevage, on note une forte oxydation des équipements métalliques, notamment sur le poste de relevage Jordy.

340 abonnés sont dénombrés à l'assainissement collectif (données au 31/12/2021), pour un volume annuel consommé de 23 328 m³, ce qui correspond à 64 m³/J en moyenne.

Le réseau a un linéaire total de 11,28 km.

Un diagnostic de réseau est en cours. Les mesures nappes hautes ont été réalisées. Il reste à réaliser des passages caméra sur certains secteurs du réseau, lors de la prochaine nappe haute.

Lors de l'autosurveillance de Septembre 2022, réalisé en période sèche, 99 m³/j ont été mesurés, soit une charge hydraulique de 660 Equivalents Habitants, soit 82,5 % de la capacité hydraulique nominale de la station. Les charges polluantes reçues par la station représentent quant à elles un peu moins de 500 EH, soit 61 % de la capacité nominale de la station. La charge polluante mesurée est un peu plus élevée que lors des précédentes mesures. C'est notamment lié au poste de relevage d'entrée de station qui était en charge au début du bilan.

Station d'épuration

Le site est clôturé et fermé à clé.

La station est bien exploitée. Les équipements électromécaniques sont bien suivis. On note un vieillissement des ouvrages (légères fissures notées sur le dégraisseur, le bassin d'aération et le silo à boues).

Le Cahier de Vie est tenu à jour (pluviométrie, extraction des boues, tests bandelettes, relevé des compteurs, maintenance...). Moyennes des tests bandelettes : NH₄ = 10 mg/l sur l'année, mais 40 mg/l pendant l'été 2022 ; NO₃ = 10 mg/l sur l'année et 0 sur l'été. Les résultats de ces tests bandelettes montrent que le réglage de l'aération a été globalement satisfaisant sur l'année, mais l'aération a été insuffisante au cours de l'été.

La station est composée de :

- Poste de relevage général : il est équipé de 2 pompes dont le débit est d'environ 50 m³/h. Ce débit horaire est beaucoup trop élevé par rapport au dimensionnement des ouvrages et notamment du clarificateur, ce qui provoque de gros à-coup hydrauliques pouvant causer le départ de boue avec le rejet. Le débit des pompes ne devrait pas dépasser 15 à 20 m³/h. Un dégrilleur automatique vertical a été installé en fin d'année 2022, sur l'arrivée dans le poste de relevage. Ce dégrilleur va permettre de récupérer de nombreux déchets et éviter ainsi que les pompes ne se bouchent régulièrement.

- Dégraisseur : des déchets divers sont régulièrement notés en surface. L'installation du dégrilleur automatique devrait permettre de ne plus retrouver tous ces déchets dans les ouvrages.

- Bassin aéré : des filasses sont présentes et peuvent provoquer des problèmes sur les équipements électromécaniques.

- Dégazeur : il est de petit diamètre.

- Clarificateur : jusqu'en 2021, une aspersion était réalisée pour casser les écumes. L'eau était pompée dans le cours d'eau à proximité. En 2022, cette aspersion a été arrêtée et on retrouve donc régulièrement une épaisse couche de mousse et de boue en surface. Le clarificateur n'est pas dimensionné pour accepter les débits de pointes mesurés. La vitesse ascensionnelle de pointe est supérieure à 2,5 m/h en période sèche (lors du bilan de 2022), alors que la limite est de 0,8 m/h pour éviter tout départ de boues.

- Puits à boue : équipé de 2 pompes de recyclage avec un débit mesuré en 2021 de QP1 = 32,8 m³/h ; QP2 = 33,5 m³/h. Ce débit des pompes est également trop important (débit maximum à ne pas dépasser : 20 m³/h). De plus, il faudrait faire en sorte que ces pompes ne fonctionnent pas en même temps que les pompes du poste d'entrée station.

Lors des autosurveillances, les prélèvements en entrée sont asservis au fonctionnement des pompes du poste de relevage. Les prélèvements en sortie sont réalisés proportionnellement au débit par l'intermédiaire d'un débitmètre portable installé sur le canal du rejet. Lors de l'autosurveillance de Septembre 2022, l'épuration était satisfaisante mais avec une nitrification incomplète. Lors d'une autre analyse du rejet réalisé au printemps 2022, l'épuration était excellente.

Le rejet de la station s'effectue dans la Petite Séoune, qui était en très fort étiage (quasiment à sec) lors de l'autosurveillance. Aucune mesure n'a été réalisée sur le milieu récepteur, étant donné qu'il n'y avait aucune dilution.

Un point qualité-eau existe sur ce cours d'eau en aval de Montaigu, sur la commune de St Amans du Pech. La Petite Séoune est classée en bon état "Ecologie" (classement à partir de la physico-chimie). Il existe d'autres points qualité-eau plus en aval sur le cours d'eau (sur le département du Lot et Garonne). Sur ces points, le cours d'eau est également classé en bon état "Ecologie".

Sous produits

Lors des analyses de 2022, le taux de MES dans le bassin d'aération a varié de 3,9 à 4,8 g/l, pour un indice de boues allant de 208 à 236 ml/g. Le taux de boue et l'indice de boue sont un peu trop élevés et pourraient engendrer des dépôts de boues dans le rejet surtout en période de pluie et de nappe haute.

En 2022, environ 280 m³ de boues ont été traités en station d'épuration (les boues ont été envoyées sur la station de Villeneuve sur Lot). A une siccité de 2%, cela représente 5,6 tonnes de matières sèches, soit la production d'un peu moins 400 EH, ce qui est faible par rapport à la charge polluante mesurée en 2022 (environ 500 EH).

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	99 m ³ /j	82 %			99 m ³ /j	
DBO ₅	29,7 Kg/j	69 %	300 mg/l	97 %	0,8 Kg/j	8,3 mg/l
DCO	63 Kg/j	73 %	640 mg/l	91 %	5,9 Kg/j	60 mg/l
MES	28,7 Kg/j		290 mg/l	94 %	1,6 Kg/j	16 mg/l
NGL	8 Kg/j		81 mg/l	79 %	1,7 Kg/j	17,1 mg/l
NTK	8 Kg/j		81 mg/l	80 %	1,6 Kg/j	16 mg/l
PT	0,8 Kg/j		7,8 mg/l	86 %	0,1 Kg/j	1,1 mg/l

Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0582117V002>